



Le Premier Ministre Elio Di Rupo chez Terre (Hauts-Sarts)

Le vendredi 11 septembre, l'asbl Terre, une entreprise d'économie sociale située dans les Hauts-Sarts et spécialisée dans la récolte et le recyclage de vêtements usagers, a reçu la visite de notre Premier Ministre en exercice, Elio **Di Rupo** lui-même, qui y fut bien sûr accueilli par notre Député-Bourgmestre Frédéric **Daerden**.

Commémorations 14-18 : Herstal se souvient !

Cent ans jour pour jour après les faits, la Ville de Herstal a tenu à rappeler le premier fait d'armes herstalien de la Première Guerre mondiale : la prise du premier drapeau allemand du conflit par le soldat **Lange**, du 12^e de Ligne, le 6 août 1914, aux abords de la place Licourt.

Un premier événement prolongé par d'autres les semaines suivantes : les conférences académiques, au Centre culturel, du Pr. Francis **Balace** et de Sophie **Delhalle** (tous deux de l'ULg) ; la commémoration du centenaire des combats au fort de Liers ; la reconstitution de l'accueil du 12^e de Ligne à Herstal.

Le 1^{er} International de pétanque de Herstal : un grand cru !

Après 5 ans de succès, le "National de pétanque de Herstal" est devenu "International", le dernier week-end d'août et sur le parking de la piscine communale toujours : un succès renouvelé avec près de 200 équipes (dont certaines comprenant d'anciens champions du monde), venues de toute la Belgique mais aussi de l'étranger.

Un impressionnant tapis de terrains de boule avait été monté à cette occasion par notre service communal des Travaux, ainsi que, à l'entour, le traditionnel village festif et gourmand.

Journée de la Mobilité

Notre zone de police (voir dossier pp. 2-3) était également de la fête, ce samedi 20 septembre.



Quatre couples herstaliens unis en nocturne

C'est à la lumière de bougies et au son des instruments de l'Académie de musique, que notre Officier de l'Etat-civil Stéphane **Ochendzan** a marié, en nocturne le 6 septembre dès 20h30, 4 couples de Herstaliens : José et Virginie **Ponchant-Perez**, David et Vanessa **Bertrand-Deters**, Olivier et Tamara **Witwrouw-Govaere** (tous de Vottem) ainsi que Pascal et Géraldine **Meunier-Prudhomme** (Milmort).

Toutes nos félicitations aux heureux nouveaux époux et à leurs familles !

Soirée de la Ville

Un beau succès pour la 4^e soirée de la Ville de Herstal, ce vendredi 26 septembre, à La Fabrik !



Le dossier du mois pp. 2-3

- **Sécurité/Police**
Une vraie police de proximité, pour mieux répondre encore aux demandes des citoyens !

Quoi d'neuf ? p. 4

- Dépistage du diabète
- Belgian Ageing Studies
- Des pommes et des poires de la Basse-Meuse pour nos écoles !
- Le parking réglementé assoupli

Focus quartiers p. 5

- **Liers**, la campagne aux portes de la ville

Trois questions à ... p. 6

- Jean **Galler**, patron de Galler Chocolatier
- Albert **Tossut**, trésorier de l'Académie de musique de Herstal
- Françoise **Debelle**, conseillère en Mobilité de la Ville de Herstal

Echos du Conseil p. 7

Editoriaux p. 8

- "Le potentiel black-out électrique : s'y préparer... et tenter de l'éviter !", par le Député-Bourgmestre Frédéric **Daerden**
- "Vive les Communes !" (suite), par le Directeur général Patrick **Delhaes**

Le dossier du mois

Sécurité/Police

Une vraie police de proximité, pour mieux répondre encore aux demandes des citoyens !

Le travail de quartier, l'accueil des citoyens, l'intervention, l'assistance policière aux victimes, la recherche locale, le maintien de l'ordre public, la circulation : telles sont les missions légalement assurées par les zones de police.

Herstal a la grande chance de pouvoir disposer de "sa" propre police locale, en ce sens que notre zone est dite "mono-communale", ce qui signifie qu'elle ne couvre que notre seul territoire communal, au contraire de la plupart des autres zones.

Présidée par notre Député-Bourgmestre Frédéric Daerden (via le Conseil de police, un organe officiellement mis en place par les Communes dans chaque zone pour laquelle elles sont compétentes) et dirigée par le Commissaire divisionnaire Marc Paquay, notre zone de police, par définition au service des citoyens, se présente dans ce mini-dossier...

Une zone de police aux multiples fonctions

Mono-communale donc, la zone de police de Herstal dispose de deux points de contact : son commissariat principal, situé rue Pepin 20 (au centre-ville¹), et une antenne vottemoise (pl. Gilles Gérard 1²). Un dispositif complété, dans les villages de Liers et de Milmort, par des permanences assurées par les inspecteurs de quartier³.

1 Police Herstal-centre : 04 256 52 52 • 7j/7 et 24h/24.
2 Police Herstal-Vottem : 04 227 03 77 • Du lundi au vendredi de 8 à 12 et de 13 à 16h30, avec une permanence supplémentaire le jeudi jusque 19h.
3 Permanences locales, tous les jeudis de 16 à 18h30, à Liers (rue Provinciale 52) et à Milmort (rue de la Résistance 9).

« Notre corps de police dispose d'un effectif de quelque 110 agents, explique deemblée le Commissaire divisionnaire Marc Paquay, Chef de corps de notre zone de police. Autant de professionnels patentés et spécialisés ; c'est ainsi que nous disposons de divisions spécialement affectées aux 10 quartiers herstaliens (enquêtes judiciaires non spécialisées, patrouilles spécifiques, re-visites aux victimes, recueil d'informations, ...) et aux anciennes communes de Vottem, Liers et Milmort, à l'Intervention (circulation et roulage, prévention et sécurisation, contrôles routiers, maintien de

l'ordre, ...), à la Police administrative (manifestations, autorisations et arrêtés du Bourgmestre, Urbanisme, ...), sans oublier une division Technique (informatique, télématique, mobilité, autorisations de chantiers, de containers, d'échafaudages, ...), une division Judiciaire (avec un Bureau judiciaire et une Brigade judiciaire) ainsi que des services Généraux et une équipe d'Assistance aux victimes. »

Des tâches multiples qui, en moyenne et chaque année, correspondent à quelque... 12.000 interventions !

Un projet Qualité d'ores et déjà mis en route

On le sait (trop) peu mais la présence policière est, à Herstal, supérieure à la moyenne : notre zone de police bénéficie en effet d'un potentiel humain indiscutable et d'un professionnalisme éprouvé.

Accessibles 24h/24, les services de la zone (mono-communale, rappelés-le) font aussi preuve d'une capacité de réaction avérée, bien aidés, il faut le souligner, par des investissements communaux importants en termes d'infrastructures et d'équipement.

« On ne peut que regretter que, malgré

nos efforts, malgré le fait que nos policiers de terrain assument parfaitement leur rôle, la visibilité de l'action policière demeure (mais c'est un constat généralisé) assez faible... », explique le Commissaire en chef Marc Paquay.

Avec le Bourgmestre, Président de la zone de police, un projet Qualité a donc été lancé, avec le soutien d'une firme spécialisée dans cet exercice. Les objectifs de ce projet sont on ne peut plus clairs :

1. améliorer l'image de la police et ses relations avec le citoyen ;

2. améliorer les relations avec tous les niveaux de pouvoir concernés, notamment en ce qui concerne la communication ;

3. faire évoluer la culture du policier (soit sa manière de faire et/ou d'être) ;

4. améliorer encore le fonctionnement interne de la zone et la satisfaction de ses travailleurs : les policiers.

Autant d'objectifs qui permettront à notre zone de police de répondre mieux encore aux attentes des citoyens, d'être plus proches de vous.



Police



Des priorités citoyennes

La sécurité routière, la lutte contre les incivilités, celle contre la criminalité organisée, ... : voici quelques-unes des priorités, officiellement qualifiées d'"objectifs stratégiques" du plan zonal de sécurité de la police herstaliennne.

Au premier des objectifs stratégiques édictés par le Conseil de police de Herstal, présidé par notre Député-Bourgmestre Frédéric Daerden, la sécurité routière. « La lutte contre les problèmes liés à l'insécurité routière constitue à n'en point douter une préoccupation principale des autorités communales et de la population de la zone, explique ce dernier. Ces dernières années, nous devons malheureusement constater une augmentation du nombre d'accidents et d'infractions de roulage qu'il est nécessaire d'enrayer. »

Sécurité routière : entre prévention et répression

Etat des routes, attitude et mentalité des conducteurs, vitesse inadaptée, ivresse, ... doivent faire l'objet d'une attention intégrée de tous les partenaires.

« Plus que jamais, la communication entre la Ville et la zone (ainsi qu'entre celle-ci et les zones voisines) se révèle indispensable, insiste le Chef de corps, le Commissaire divisionnaire Marc Paquay. Et notre approche, comme c'est déjà le cas actuellement, doit absolument s'articuler entre prévention et répression. »

Lutte contre les incivilités : une préoccupation au quotidien

Autre priorité de nos autorités communales et policières mais aussi de la population tout entière que la lutte contre les incivilités, ces petits gestes du quotidien que certains peuvent croire anodins mais qui, à force, se révèlent hautement incommodes pour la vie en société.

Marc Paquay : « La population, tout particulièrement, est très sensible à ce type d'infractions et la considère comme une des premières causes du sentiment d'insécurité. Contrecarrer ces incivilités fait partie intégrante de nos objectifs stratégiques, qu'il s'agisse de nuisances, de petites dégradations ou de toutes ces incivilités liées au non-respect des différents règlements communaux. »

« Pour pouvoir lutter efficacement contre ce phénomène, encore trop fréquent, intervient le Bourgmestre Frédéric Daerden, Président de la zone, il se révèle impératif d'adopter une approche à la fois intégrale (c'est-à-dire totale) et intégrée (soit concertée avec les services communaux et tous les autres intervenants dans ces matières). »

Maîtriser les phénomènes de criminalité organisée

Herstal, en périphérie de la grande ville qu'est Liège, est aussi l'une des communes les plus importantes de Wallonie. Pas étonnant dès lors que s'y produisent des faits de criminalité organisée, un phénomène auquel notre zone de police consacre évidemment une attention toute particulière.

Son objectif se concentre essentiellement sur deux points : les stupéfiants et les vols. « En ce qui concerne les stupéfiants, insiste le Chef de corps, nous visons avant tout à contribuer à la maîtrise du trafic (en particulier pour ce qui concerne la "production") en augmentant la découverte et la poursuite des infractions. »

Et sous le volet "vols" (un volet surtout concentré sur les attaques à main armée et le vol de métaux), il s'agit là aussi, pour notre zone de police, de viser à la maîtrise et, in fine, à la diminution du nombre d'infractions commises.

Les vols qualifiés dans les habitations

Soucieuse de toujours améliorer son service à la population, notre zone de police a, sous la houlette de son Président et de son Chef de zone, encore défini d'autres priorités, au premier rang desquelles les vols qualifiés dans les habitations.

« Ce phénomène constitue l'une des préoccupations principales de notre zone, située pour moitié dans le continu d'un tissu urbain dense et, pour l'autre, dans des zones plus campagnardes et donc plus isolées, reprend le Commissaire Marc Paquay. Après 3 années de recrudescence du nombre de vols (un phénomène rencontré dans toutes les agglomérations du pays), nous pouvons vous annoncer une diminution de 20% de ces faits depuis le début de l'année. Malgré cette tendance

réjouissante, nous en sommes encore à une moyenne d'un fait par jour : chaque cambriolage est clairement un cambriolage de trop. Et donc, je puis vous assurer que cette thématique fait l'objet de toutes nos attentions, et que des actions on ne peut plus concrètes sont mises en place. »

D'authentiques acteurs de terrain

Frédéric Daerden : « On le voit, les missions de notre zone de police sont on ne peut plus multiples. Le contrôle du respect de la Loi est évidemment l'une de ses priorités. Mais j'aimerais aussi insister sur le fait que les agents, tout spécialement ceux affectés aux quartiers, se révèlent également des acteurs de terrain particulièrement sensibles aux problématiques qui peuvent survenir ici et là, au niveau d'un pâté de maisons ou d'une famille. Je voudrais profiter de l'occasion pour les remercier et les féliciter... »



Quoi d'neuf ?

Dépistage gratuit du diabète, sur le marché, ce 13 novembre



Dans le cadre de son programme de prévention du surpoids et de l'obésité chez les enfants Viasano, la Fédération Wallonie-Bruxelles a ciblé 19 communes, dont Herstal.

Outre deux actions annuelles liées à la nutrition et à l'activité physique, ce programme organise aussi la semaine du Diabète qui, comme l'an dernier, se traduira notamment chez nous, le jeudi 13 novembre de 10 à 13h face à l'Hôtel de Ville, par une distribution gratuite de soupe à ceux qui se seront passés le car de dépistage de la Province de Liège, lui aussi présent sur notre marché hebdomadaire. Plusieurs services et écoles communaux se joindront à cet événement.

Vous les aînés, participez à l'enquête des "Belgian Ageing Studies" !

Afin de mieux déceler les conditions de vie et les besoins des personnes âgées vivant à domicile d'une part, de permettre aux communes participantes d'élaborer plus aisément des plans d'amélioration du bien-être des seniors, la VUB (Université néerlandophone libre de Bruxelles) a lancé une grande enquête de terrain : les "Belgian Ageing Studies".

Celle-ci se déroulera aussi prochainement dans nos quartiers, avec le soutien de la Ville et en collaboration avec Solidaris et l'asbl Espace Seniors.

Il s'agit là d'une initiative relayée par notre Conseil communal consultatif des aînés, dont seront issus les sondeurs : des aînés sonderont donc des aînés !

Des pommes et des poires de la Basse-Meuse pour nos écoles communales !

Afin de soutenir les producteurs locaux de pommes et de poires, frappés de plein fouet par le récent embargo sur leur importation décrété par la Russie, notre Député-Bourgmestre Frédéric Daerden a procédé, le mercredi 3 septembre, à une distribution, aux enfants de nos écoles communales, de fruits issus de la Basse-Meuse.



Des mesures d'assouplissement pour notre parking réglementé !

Entré en vigueur au début de cette année, le nouveau système de parking réglementé dans le périmètre du centre-ville herstalien a fait l'objet de mesures d'assouplissement qui ne pourront que faciliter encore l'accès aux commerces et services tout en assurant la rotation des véhicules.

Le Collège communal a ainsi demandé au gestionnaire du système (la société d'économie mixte Urbeo/Besix Park) d'améliorer tout particulièrement 5 points de ses missions : l'information aux usagers ; leur accompagnement "pédagogique" et la mise en œuvre d'une tolérance adaptée à chaque zone ; l'ajustement de la logique tarifaire aux parkings Browning et de la piscine, complétée par une gratuité le jeudi matin, jour de marché ; l'analyse, après un an de fonctionnement et zone par zone, du découpage de celles-ci et des tarifs qui leur sont appliqués ; l'offre d'une tarification spécifique aux habitants de Herstal qui ne résident pas en zone réglementée, toujours à l'étude.

« Autant de solutions que nous étudions séparément afin de nous assurer de leur efficacité sur le terrain », assure Frédéric Sevrin, directeur de la régie communale autonome Urbeo.

Le Médiateur de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles



Malgré les gros efforts menés par les pouvoirs publics, certains citoyens rencontrent encore des difficultés avec l'Administration. Qu'il s'agisse de véritables litiges ou d'une simple incompréhension, le Médiateur de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) est là pour les aider à les résoudre.

Nommé pour 6 ans par les Parlements wallon et de la FWB, ni juge, ni arbitre mais conciliateur, totalement indépendant, celui-ci (Marc Bertrand pour l'instant) reçoit toute réclamation adressée par toute personne physique ou morale qui estime, à l'occasion d'une affaire la concernant, qu'une autorité administrative de la Wallonie ou de la FWB n'a pas agi conformément à sa mission de service public.

Après avoir vérifié le bien-fondé de la réclamation, le Médiateur cherchera une issue équitable au différend.

Le Médiateur : rue Namèche 54 à 5000 Namur • 0800 19 199 • www.le-mediateur.be.

Liers, la campagne aux portes de la ville

Avec ses 251 km² (soit un 10^e de notre territoire communal seulement) et sa population de 1.700 habitants, Liers n'est sans doute pas le coin de Herstal le plus densément peuplé. C'est qu'ici, nous sommes certes aux portes de la ville de Herstal et de la métropole liégeoise, mais nous sommes surtout dans une campagne qui a su se préserver. Présentation succincte de ce village aux charmes aussi multiples que certains.

Les plus anciens d'entre nous s'en souviendront : en 1977, lors de la fusion des communes, le village de Liers fut l'un des seuls en Wallonie à être réparti sur deux nouveaux territoires communaux distincts, avec la voie de chemin de fer pour frontière : Juprelle pour la partie ouest, Herstal pour la partie est.

Un dynamisme authentique !

Aujourd'hui, le Liers "herstalien" est assurément un village où il fait bon vivre. Situé sur l'ancienne voie romaine reliant Liège à Tongres, il est évidemment connu pour sa situation directement voisine du parc d'activités économiques des Hauts-Sarts ainsi que, c'est d'actualité, son fameux fort, l'un des 12 composant la glorieuse "ceinture liégeoise" qui ralentit la progression des troupes allemandes en 1914.

Animée par un tissu associatif assez dense, soutenue aussi à l'occasion par la Royale Harmonie "L'Avenir", la vie lierquoise est également rythmée par son comité de participation, présidé par Claude Bricteux et particulièrement actif, avec pour points d'orgue la marche gourmande de la fin avril, le village de Noël (en collaboration avec le comité des commerçants) et, souvent, un bal de la saint-Sylvestre. Une maison intergénérationnelle est également installée rue Emile Lerousseau.

A souligner également : le réel dynamisme commercial dont peut encore faire preuve le village, avec des adresses de proximité (comme l'AD Delhaize, l'épicerie "Chez Max", les pompes funèbres Bréban, Top Travaux, le magasin d'électroménager et de meubles Struvay, l'artisan tresseur d'osier Donald Verslype,...) et quelques-unes plus festives (le café "L'Atelier") ou plus gour-

Focus quartiers



mandes encore (le restaurant gastronomique et provençal "La Bartavelle" ou, dans un tout autre style, la friterie "Chez Pat"), sans oublier les célèbres chocolats Galler (voir p. 6).

Et ce sans oublier deux enseignes assez emblématiques : la maison Eddy Seronvalle (à la fois commerce d'alimentation, jardinerie, animalerie et négoce de combustibles ; son patron est également président du comité des commerçants de Liers, l'un des premiers à avoir été remis en place par la Ville) et, au coin de la route Provinciale et de la chaussée Brunehault, la boulangerie pâtisserie artisanale et familiale Brimioulle, implantée depuis plus d'un demi-siècle !

Côté sportif, on se réjouira aussi, rue Provinciale, de la poursuite, grâce au rachat des infrastructures par la Ville, des activités du Smash 51, le club de tennis bien connu dont la gestion est actuellement assurée par l'asbl Promos-mash, les cours de tennis étant confiés à l'école Top One et le volet brasserie-restaurant à l'entreprise d'économie sociale Ecodipar.

Egouttage et autres travaux

Territoire rural assez étendu, Liers est aussi au cœur des réflexions de notre Administration communale.

Parmi les chantiers présents et proches, on notera tout particulièrement un ambitieux programme d'égouttage qui se concentrera à tout le moins sur la finalisation de ce dispositif sur la chaussée Brunehault (de la route Provinciale au cimetière), rue du Cheval Blanc, route Provinciale (de la rue des Ragayets jusqu'aux limites de Voroux - Juprelle), rue Léopold Thonon (il s'agit là aussi d'une 2^e phase) et rue des Ragayets, rue Albert I^{er} également.

En outre, l'aménagement de l'école communale du village sera poursuivi, avec une toute nouvelle toiture et de nouvelles classes, très provisoirement localisées dans des pavillons mobiles.

Tout cela, bien entendu, sans oublier la réfection totale de la place de l'Harmonie, au cœur du village, entamée.

Poursuivre le développement harmonieux du village

« Avec les membres du Collège, notre volonté est de permettre à Liers de continuer ses efforts de développement harmonieux, dans le respect du caractère villageois des lieux, assure le Député-Bourgmestre Frédéric Daerden. Ce qui passe évidemment, comme c'est aujourd'hui le cas, par des échanges réguliers et fructueux entre nos services et la population, les associations, les commerçants... lierquois. »



3 questions à...

Jean Galler

Patron de Galler Chocolatier



Albert Tossut

Trésorier de l'Académie de musique de Herstal



Françoise Debelle

Conseillère en Mobilité de la Ville de Herstal



1. Quelle est votre fonction ? 2. Quelle est l'utilité de votre structure ? 3. Une actualité particulière ?

1. Pâtissier de formation et dans le secteur du chocolat depuis 42 ans, je suis Administrateur-délégué de Galler Chocolatier, une PME familiale basée à Chaudfontaine, active aux quatre coins du monde (France, USA, Moyen-Orient, Japon,...) et notamment fournisseur breveté de la Cour de Belgique.
2. Avec nos 160 collaborateurs, notre métier est de créer, produire et distribuer des produits chocolatés, principalement des pralines, des tablettes et des bâtons mais aussi des glaces, des pâtisseries, des pâtes à tartiner, les célèbres "Langues de Chat",... : 1.500 t annuelles en moyenne !
3. Déjà présents à Liège (Pot d'Or et Médiacité) et à Huy (Grand-Place) mais aussi à Bruxelles, Namur, Ciney, Wavre et Bruges, nous avons ouvert en mai 2013 un "outlet store" à Liers, à deux pas de l'autoroute vers Anvers et du parc des Hauts-Sarts : une authentique réussite, où les Herstaliens sont évidemment toujours les bienvenus !

1. J'ai intégré, il y a plus de 20 ans, l'Académie de musique de Herstal (dont les origines remontent à... 1923 !), dont le Directeur est Mario **Giglio** et le Président, Albert **Crepin**.
2. Nous devrions passer cette année de 130 à 150 élèves (de 4 ans au 3^e âge), sous la houlette de 14 professeurs chevronnés, des professionnels de la musique et des élèves du Conservatoire de Liège. Nous dispensons des cours collectifs ou individuels dans des disciplines très variées : piano, violon, harpe, flûte, clarinette, guitare classique ou électrique, violoncelle, batterie,... sans oublier des cours d'arts de la parole, d'éveil musical (pour les tout-petits) mais aussi de danses traditionnelles... et notre "Atelier Rock intergénérationnel" chaque samedi matin à l'école communale de Liers.
3. Pour découvrir le talent de nos élèves, rendez-vous à notre traditionnel concert de Noël, le vendredi 19 décembre à 19h au Tremplin (rue de Hermée 13/z), ainsi qu'à la première édition de nos "portes ouvertes", dans nos locaux de Faurieux, fin janvier ou début février.

1. Répondre aux problématiques de la mobilité dans sa globalité et en concertation avec les services de l'Urbanisme et des Travaux, la police, le TEC, le SPW, la SNCB,...
2. Nous voulons améliorer notre cadre de vie et la bonne circulation de tous les usagers de la route : automobilistes, cyclistes, piétons, personnes à mobilité réduite, utilisateurs des transports en commun,... Il faut maîtriser la pression automobile tout en préservant une accessibilité idéale, favoriser la circulation dite "alternative" par divers aménagements routiers, sensibiliser le public et mettre en œuvre notre plan communal de mobilité.
3. La récente participation de notre Ville à la semaine européenne de la Mobilité, avec, le samedi 20 septembre dernier, la possibilité de tester, place Jean Jaurès, des vélos électriques, de participer à une marche et à un circuit vélo, d'obtenir des informations sur les divers modes de transport,...

Outlet Galler
chaussée Brunehaut 600
4042 Liers
0493 25 67 03
www.galler.com

Académie de musique de Herstal
en Faurieux 2 • 4040 Herstal
04 264 60 60
www.academie-herstal.be

Cellule Mobilité de la Ville de Herstal
www.herstal.be
c/o pl. Jean Jaurès 1 • 4040 Herstal
04 240 66 61 • ville@herstal.be

Echos du Conseil



Le Conseil communal du 3 juillet

Vidéosurveillance, Hauts-Sarts et Horeca notamment au programme

Dernier Conseil communal avant les congés d'été s'est entamé sur la question de la recrudescence des cambriolages à Herstal, objet d'une interpellation citoyenne de M^{me} Angelina **Carnevale**, interpellation saluée et jugée « *courageuse* » par notre Député-Bourgmestre Frédéric **Daerden** et à laquelle répondit notre Commissaire en chef Marc **Paquay**, qui insista sur le caractère malheureusement extrêmement répandu de ces faits et sur les mesures mises en place dans notre de police pour les réduire.

La thématique de la police se poursuit avec, pour le Bourgmestre toujours, un nouveau marché lié à l'amélioration des installations de vidéosurveillance ou l'achat de gilets pare-balles et d'armes collectives, sans oublier le rappel de l'approbation officielle par les autorités supérieures du plan zonal de sécurité 2014-2018.

Une fois de plus, le parking réglementé a fait discussion avec trois questions orales émanant de l'opposition MR-PTB, avant l'adoption à l'unanimité de la motion du Collège, dans le cadre d'un débat initié par Nadia **Moscufo** (PTB) contre la fermeture du Delhaize de Herstal.

Parmi les autres points présentés par le Bourgmestre, on notera aussi le principe de la création d'une nouvelle voirie entre le quai de l'Abattoir et le nouvel Hôtel de Ville ou l'engagement des premières dépenses pour le "revamping" (soit les

opérations de requalification) du parc d'activités économiques des Hauts-Sarts (approuvé par la majorité contre l'opposition).

Au menu du Premier Echevin, Franco **Ianieri**, la présentation des comptes annuels de la Régie des quartiers (RQH) mais aussi la proposition de l'adoption d'un règlement communal relatif à l'occupation des terrasses par les exploitants Horeca (seul le PTB s'abstient).

Echevin, notamment, de l'Urbanisme, Jean-Louis **Lefèbvre** a notamment acté avec satisfaction l'accord unanime quant à la création d'une zone de rebroussement automobile au carrefour de Large Voie et de la rue Jolet tout en chargeant la commission "SMET" (Sécurité/Mobilité/équipements/Travaux) de pencher sur les questions de la vitesse rue Gaillard Cheval et rue Nadet.

De son côté, l'Echevin de la Culture André **Namotte** a pu compter sur l'accord unanime portant sur le renouvellement de la reconnaitre par la Fédération Wallonie-Bruxelles de notre musée communal (qui "monte" d'une catégorie : de B à C).

Enfin, après une question orale d'Arnaud **Thonard** (PS) sur la prolifération des tags sur notre territoire communal, le Président du Conseil de l'action sociale, Christian **Laverdeur**, a présenté le rapport annuel 2013 du Plan de cohésion sociale (PCS), un exercice qui a été salué par un accord unanime.



Le Conseil communal du 15 septembre

Deux nouvelles voiries, notamment

Après une interpellation citoyenne sur l'amélioration de la sécurité des usagers de la rue En-Bois (à laquelle a répondu l'Echevin Jean-Louis **Lefèbvre** – Mobilité et Travaux publics e.a. –, qui a annoncé que des changements seraient apportés à la situation de cette rue et à celle de la rue de Hermée une fois que l'accès 35 à l'autoroute E42 aura été rétabli), notre Député-Bourgmestre Frédéric **Daerden** a pu prendre acte de l'approbation par la tutelle du budget 2014 de notre zone de police (mono-communale, rappelons-le) tout en répondant à deux questions orales relatives au futur black-out électrique de l'hiver prochain (voir l'édition en p. 8).

Egalement en charge de l'Urbanisme, l'Echevin Jean-Louis **Lefèbvre**, de son côté, a accueilli avec satisfaction le double accord unanime enregistré sur ses propositions de dénomination

de nouvelles voiries, toutes deux situées à La Préalles-Haut : la rue de la Bataille de Rhées (au départ de la rue du Colonel Dusart) et, entre la rue Emile Muraille et la rue Sur-les-Thiers, la rue Jean-Lambert Kepenne (Bourgmestre de Herstal en 1815) et la place Charlotte Hauglustaine (figure emblématique de la "grande grève des femmes de la FN" en 1966, un mouvement qui restera dans l'Histoire avec son slogan "A travail égal, salaire égal !")

A noter également l'accord unanime enregistré par la proposition (l'Echevine de la Petite Enfance Isabelle **Thomsin**) d'extension de la crèche communale (de 122 à 152 lits) et l'accord (25 voix "pour" et 4 "contre" – MR) sur la proposition du Collège concernant l'incidence des exclusions des allocations de chômage sur le budget de notre CPAS.

Le potentiel black-out électrique : s'y préparer... et tenter de l'éviter !

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,
Chers Herstaliens,
Chers amis de la Ville de Herstal,

Vous le savez certainement : l'hiver prochain, nous risquons de subir les effets du "black-out électrique", soit une coupure ponctuelle de l'approvisionnement électrique au niveau national. Ne soyons cependant pas alarmistes, mais mon rôle est de nous préparer au mieux à cette éventualité.

Afin de couvrir ce risque, un **plan de délestage** (qui a fait beaucoup parler de lui) a été imaginé par l'Etat fédéral, avec le gestionnaire de réseau : ce plan prévoit la coupure volontaire de l'électricité dans certaines zones, dont notamment à Herstal, où plusieurs quartiers pourraient être privés d'électricité pour une durée maximale de 3 heures.

Même si je me suis personnellement étonné de cette situation (Herstal est très densément peuplée et compte des services indispensables à la population – hôpitaux, crèches,... – , sans compter de nombreuses entreprises), une réaction qui, m'assure-t-on, pourrait peut-être permettre un réajustement de ce plan de délestage.

Néanmoins, nous devons nous préparer à cette éventualité. Ainsi, les **ménages** seront-ils invités à réduire leur consommation électrique, tout particulièrement entre 17 et 20h. De petits gestes simples permettent d'atteindre cet objectif, en matière d'éclairage, de chauffage électrique ou d'appareils électriques ; des thématiques qui devront, plus encore peut-être, intégrer les préoccupations des **entreprises**.

Ce potentiel délestage électrique, c'est tous ensemble que nous pourrons le réduire, voire l'éviter !

Je vous remercie déjà toutes et tous de votre sens civique et responsable !



Le Bourgmestre,
Frédéric **Daerden**

Vive les Communes ! (suite)

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,
Chers Herstaliens,
Chers amis de la Ville de Herstal,

Dans mon précédent édito, je vous parlais de l'origine des Communes et de leur autonomie conquise de haute lutte et façonnée par les siècles.

Au fil du temps, l'autonomie communale s'est érigée en véritable principe de gouvernance locale. Elle est même inscrite dans la loi fondamentale de notre Etat fédéral : la Constitution belge.

Faut-il en déduire qu'elle est à l'instar d'une liberté publique, intouchable et protégée ? Rien n'est moins sûr !

L'autonomie des Communes vue comme le pouvoir souverain pour les élus locaux de choisir pleinement et librement les voies et moyens qu'ils estiment les meilleurs pour rencontrer l'intérêt de leur population est aujourd'hui sévèrement battue en brèche.

Elle se réduit même comme peau de chagrin.

L'évolution institutionnelle de notre pays est passée par là. L'émergence des nouveaux pouvoirs que sont les entités fédérées a sonné le glas des ambitions autonomistes locales.

Deux forces sont désormais à l'œuvre :

- l'une, centripète, vise à reconcentrer les pouvoirs dans ces nouveaux lieux en vidant chaque jour un peu plus le patrimoine des compétences communales ;
- l'autre, centrifuge, consiste à abandonner aux Communes certaines compétences jugées embarrassantes ou coûteuses sans malheureusement transférer en même temps les moyens financiers nécessaires pour les gérer.

Je développerai quelques exemples dans mon prochain édito.



Le Directeur général,
Patrick **Delhaes**

Novembre 2014 • Janvier 2015



Pour plus d'infos
www.herstal.be

Sa 15 & Di 16/11

Festiv'Art

Exposition annuelle d'artistes de la région
Hall omnisports de l'IPES
rue du Grand Puits 66

Je 27/11

Excursion hivernale des Seniors au marché de Noël de Düsseldorf

Sa 29/11

Journée de l'Arbre

Distribution gratuite de plants d'arbres
et d'arbustes, de 9h30 à 15h
Service communal de l'Environnement
rue de Milmort 190

Me 03 > Ve 19/12

Concours artistique "Art'n War"

Organisé dans le cadre de la commémoration de la Grande Guerre
Les créations seront soumises au vote du public du 3 décembre au 10 décembre 2014 jusque 12h
Expo accessible du 3 au 19 décembre 2014
Centre culturel de Herstal • Large Voie 84

Je 04/12

Sainte-Barbe, patron des mineurs

Dépôt de fleurs et tir de campes à 12h30 • pl. Jean Jaurès

Ve 05 > Di 07/12

8^e foire des Métiers de bouche

Sous chapiteau chauffé, pl. Jean Jaurès

Sa 20/12

Marché de Noël de Vottem

Maison intergénérationnelle de Vottem, de 14 à 18h, rue du Bouxthay 1

Les Noël's du monde

Après-midi contée pour adultes et enfants
Bibliothèque "Cité Wauters", de 15 à 18h
av. de la Cité Wauters 35

Sa 20 & Di 21/12

Noël à la cité Wauters

Maison intergénérationnelle "Cité Wauters", de 11 à 24h
av. de la Cité Wauters 35b

